

# Règlements officiels de la 76<sup>e</sup> compétition annuelle

Parrainée par Holstein Journal



## CLASSES

1. Génisse junior ..... (née 1 mars/17 ou après)
2. Génisse intermédiaire ..... (née 1 déc./16 - 28 fév./17)
3. Génisse senior ..... (née 1 sept./16 - 30 nov./16)
4. Femelle, 1 an été ..... (née 1 juin/16 - 31 août/16)
5. Femelle, 1 an junior ..... (née 1 mars/16 - 31 mai/16)
6. Femelle, 1 an intermédiaire ..... (née 1 déc./15 - 29 fév./16)
7. Femelle, 1 an en lait ..... (née 1 sept./15 ou après)
8. Femelle, 2 ans junior ..... (née 1 mars/15 - 31 août/15)
9. Femelle, 2 ans senior ..... (née 1 sept./14 - 28 fév./15)
10. Femelle, 3 ans junior ..... (née 1 mars/14 - 31 août/14)
11. Femelle, 3 ans senior ..... (née 1 sept./13 - 28 fév./14)
12. Femelle, 4 ans ..... (née 1 sept./12 - 31 août/13)
13. Femelle, 5 ans ..... (née 1 sept./11 - 31 août/12)
14. Vache adulte ..... (née avant le 1 sept./11)
15. Production à vie ..... (60 000 kg de lait ou plus à vie)
16. Troupeau d'éleveur - 3 animaux ..... (l'exposant doit avoir élevé les trois animaux et être le propriétaire d'au moins un)
17. Troupeau d'éleveur junior - 3 animaux ..... (l'exposant doit avoir élevé les trois animaux et être le propriétaire d'au moins un)
18. 4-H Génisse junior ..... (née 1 mars/17 ou après)
19. 4-H Génisse intermédiaire ..... (née 1 déc./16 - 28 fév./17)
20. 4-H Génisse senior ..... (née 1 sept./16 - 30 nov./16)
21. 4-H Femelle, 1 an été ..... (née 1 juin/16 - 31 août/16)
22. 4-H Femelle, 1 an junior ..... (née 1 mars/16 - 31 mai/16)

*(Le nom 4-H est utilisé avec la permission du Conseil canadien 4-H. Le Holstein Journal se réserve le droit de combiner des classes comme le Comité de nomination le jugera nécessaire afin d'assurer un concours de qualité.)*

## ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible pour une nomination au concours All-Canadian, le sujet doit :

- Être un animal Holstein pur-sang, ou 75 % pur ou plus, enregistré.
- S'être classé parmi les huit meilleurs à la Royal Winter Fair; OU
- Avoir été parmi les quatre meilleurs dans des expositions canadiennes de championnat, provinciale, nationale, printanière ou dans une autre reconnue par l'Association Holstein; OU
- Avoir été première, championne ou championne de réserve dans une exposition Holstein de comté au Canada ou dans une autre exposition canadienne reconnue par l'Association Holstein non déjà mentionnée.
- Classe des femelles d'un an en lait – Les femelles d'un an qui ont vêlé et qui ont participé en lait dans les expositions doivent être dans la classe des femelles d'un an en lait. Les animaux peuvent qualifier pour être admis dans cette classe selon leurs classements dans une classe laitière et/ou comme femelle n'ayant pas vêlé plus tôt dans la saison.
- Les animaux qui se qualifient dans la classe Production à vie ainsi que dans la classe Vache adulte ne peuvent participer que dans une seule classe All-Canadian, et non dans les deux, dans la même année.
- Dans les classes de Troupeau d'éleveur et Troupeau d'éleveur junior, pas plus d'un changement d'animal ne sera permis dans la composition de chaque troupeau. Il ne peut y avoir de double des sujets entre n'importe quel des deux groupes de Troupeau d'éleveur.
- Dans les expositions n'offrant pas les classes All-Canadian ci-dessus, les animaux placés le plus haut des divers groupes d'âge seront quand même qualifiés pour une demande de participation au All-Canadian.

## CLASSES DES JEUNES RURAUX – 4-H

Pour être admissible comme concurrent 4-H :

- Le concurrent doit être inscrit dans un club canadien de Jeunes ruraux ou 4-H en 2017 et doit présenter cet animal comme projet à la Journée d'accomplissement 4-H (Achievement Day) locale. Le membre 4-H n'est pas obligé d'être le propriétaire de l'animal.
- Le membre 4-H doit mener son propre animal 4-H dans un minimum de deux expositions reconnues par l'Association Holstein, mais une de ces expositions doit être une exposition canadienne « régulière » (non 4-H)

**reconnue par l'Association Holstein.** Pour pouvoir participer au concours, l'animal doit se qualifier dans au moins une de ces expositions.

- L'animal doit avoir été classé parmi les huit meilleurs 4-H à la Royal Winter Fair; OU
- Avoir été placé parmi les huit meilleurs dans la Canadian 4-H Dairy Classic; OU
- Avoir été parmi les quatre meilleurs 4-H dans des expositions canadiennes de championnat, provinciale, nationale, printanière, Western Canadian Classic Junior Dairy Show ou dans d'autres expositions importantes reconnues par l'Association Holstein; OU
- Avoir été championne, championne de réserve ou la femelle 4-H la mieux rangée dans sa catégorie dans une exposition Holstein de comté ou dans une autre exposition canadienne reconnue par l'Association Holstein non déjà mentionnée.
- Le membre 4-H sera admissible pour une nomination seulement si il, ou elle, a mené son propre animal dans les expositions. Veuillez indiquer sur le formulaire les expositions où le membre 4-H menait l'animal, et indiquez aussi le classement de l'animal dans la compétition régulière ainsi que son classement 4-H.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET PHOTOGRAPHIES

Les exposants sont priés de soumettre un formulaire d'inscription officiel et une photo pour chaque animal ou groupe qu'ils désirent présenter. Tous les classements des expositions de 2017 doivent être indiqués. Une photocopie du Certificat d'enregistrement de l'animal ou de la feuille de renseignements sur les animaux de Holstein Canada doit accompagner l'inscription. **Toutes les photos doivent être des images numériques à haute résolution (300 ppp) du photographe.** Les photos doivent garder l'intégrité de l'animal. Aucune photo de l'animal manipulée numériquement ne sera acceptée, ni l'enlèvement de la personne au licou dans la photo. Les concurrents des classes du Troupeau d'éleveur et Troupeau d'éleveur junior doivent soumettre des photos individuelles de chacun des trois animaux de leur groupe. Aucune photo en groupe ou de montage ne sera acceptée dans la classe du Troupeau d'éleveur. Les photos doivent être une prise de côté de l'animal et datées de la saison d'exposition de 2017 et doivent montrer la femelle en lait au même stade de lactation qu'au moment de la compétition.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**Tous les formulaires d'inscriptions et les photos doivent arriver au bureau du Holstein Journal avant vendredi le 17 novembre.**

## NOMINATION ET PROCÈS DE SÉLECTION

Un comité de nomination de juges se rencontrera au début de décembre pour effectuer les sélections dans chacune des classes. Les propriétaires des animaux choisis seront avertis après la rencontre. Les nominations seront ensuite soumises à un Comité de sélection All-Canadian qui fera la sélection finale des gagnantes All-Canadian, de la réserve et de la mention honorable dans chacune des classes. Les nominations du concours All-Canadian seront publiées dans la parution de janvier 2018 du *Holstein Journal*, et les gagnantes paraîtront dans la parution de février.

## DROIT DE NOMINATION

Les exposants, dont les sujets ont reçu une nomination dans les classes « régulières », seront obligés de payer un droit de nomination, non remboursable de 150 \$ par animal/groupe qui a reçu une nomination. Aucuns frais ne seront facturés pour les animaux en nomination dans les classes 4-H. **Les exposants doivent fournir un numéro de carte de crédit avec leur(s) inscription(s). Les frais seront déterminés seulement si un animal/groupe reçoit une nomination.** Au cas où le droit ne sera pas payé, une nomination alternative sera choisie dans n'importe quelle classe et remplacée. **Le droit complet peut ensuite être utilisé pour réduire les frais d'une annonce dans les parutions de janvier, février ou mars 2018 du *Holstein Journal*.**

*Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :*

**HOLSTEIN JOURNAL, a/s : Bonnie Cooper**  
301-9040 Leslie Street, Richmond Hill, Ontario L4B 3M4  
Tél. : 905-886-4222; Téléc. : 905-886-0037; Courriel : [bonnie@holsteinjournal.com](mailto:bonnie@holsteinjournal.com)